



# BULLETIN MUNICIPAL DE L'HÔTEL DE VILLE

## Message du maire



Nous entamons une nouvelle décennie... et plusieurs défis restent à relever. Baie-D'Urfé a parcouru bien du chemin depuis le début de cette dernière décennie.

J'ai pensé qu'il serait intéressant de revoir avec vous quelles étaient nos préoccupations au début des années 2010 et ce qu'elles seront en 2020. Voici une comparaison des Messages du maire et impôts fonciers pour ces deux années :

### EXTRAITS DU MESSAGE DU MAIRE DE 2010

*Veillez noter que la traduction en français du Message du Maire 2010 n'est pas la version d'origine.*

Nous avons débuté l'année 2009 avec un surplus accumulé de 1,3 millions et terminé l'année avec un excédent d'approximativement 1,3 millions. Nos projets d'immobilisations pour l'année 2010 comprennent la construction d'un chemin sur Surrey, de Morgan à Apple Hill, pour un coût total d'environ 1,3 million de dollars. Ce montant sera financé à hauteur pour un montant d'environ 700 000 \$ par une subvention du *Programme de subvention de la taxe sur l'essence*. Les autres projets sont la continuation du programme de pavage...et le réaménagement de l'entrée Morgan, financée principalement par le fonds de réserve des parcs.

Le budget de l'agglomération a considérablement augmenté par rapport à l'an dernier et la contribution de Baie-D'Urfé est passée de 8,9 millions de dollars à un peu plus de 10 millions, soit une hausse de 12,4 %. Étant donné que 71 % de nos recettes fiscales générales vont à l'agglomération, cela entraîne à lui seul une augmentation de 8,5 % de la facture fiscale moyenne. L'impact de cette augmentation pour Baie-D'Urfé est si grave que le Conseil a estimé qu'il n'avait pas d'autre choix que de geler la composante locale des taxes. Le budget d'exploitation de la Ville pour 2010 est de 6,4 millions, ce qui donne un budget total de 16,4 millions pour 2010, y compris notre quote-part des dépenses d'agglomération, comparativement à 15,2 millions en 2009.

L'effet sur votre facture d'impôt est une augmentation moyenne de 8,5 % par rapport à votre facture d'impôt de 2009 dans le secteur unifamilial et non résidentiel (pour ceux qui ont les augmentations d'évaluation moyennes indiquées ci-dessus).

### EXTRAITS DU MESSAGE DU MAIRE DE 2020

Le budget opérationnel de Baie-D'Urfé totalisera 21 236 290 \$ avec l'inclusion de la contribution de la Ville à l'Agglomération de 12 543 500 \$. Environ 56,8 % des propriétés résidentielles verront une augmentation de 2 % ou moins de leurs comptes de taxes; près de 84,5 % des propriétés non résidentielles de la Ville, pour leurs part, connaîtront une hausse de 1,97 % ou moins. La Ville va engager des coûts avoisinants les 26,3 millions de dollars dans son *Programme Triennal d'Immobilisations* - environ 13,2 millions de dollars de ce montant devraient être dépensés en 2020.

Seulement 1,15 millions de dollars du *Programme Triennal d'Immobilisations* proposé en 2020 sera financé à même les impôts. Environ 5,7 millions proviendront du surplus accumulé

Maria Tutino

de la Ville et des fonds de réserve; 2,9 millions de dollars proviendront de subventions pour la réalisation de la garderie et la berme d'atténuation sonore (de Lakeview à Gray). La Ville empruntera environ 3,5 M \$ pour financer deux (2) de ses projets : Le pavage du secteur industriel (1,75 M \$) et l'hôtel de ville (1,7 M \$). Nous prévoyons recevoir une subvention d'au moins 65 % du coût estimé pour le projet de rénovation de l'hôtel de ville (qui devrait se chiffrer à près de 2,5 M \$) et recevoir une subvention pour le projet de pavage du *Programme de la taxe sur l'essence* à la fin de leurs réalisations.

À la fin de 2020, en supposant que tous les projets soient terminés à temps et dans les limites du budget estimé, nous prévoyons un solde résiduel du « surplus et fonds de réserve combinés » d'environ 2 M \$. Un montant supplémentaire de 2,5 M \$ de l'excédent de la Ville a été réservé pour toutes contestations des rôles d'évaluation non résolues antérieures à 2020.

### COMMENTAIRES

En 2010, le Conseil municipal était très préoccupé par la manière dont nous allions pouvoir répondre au budget d'exploitation prévu pour l'année et pour les années à venir, étant donné l'explosion continue des taxes d'agglomération, du surplus accumulé limité de la Ville et de la capacité des citoyens à payer. Nous avons décidé en 2010 de limiter les dépenses locales à l'essentiel et de financer les projets par des surplus et des subventions.

Cette stratégie a bien fonctionné pour la Ville. Les citoyens ont été taxés pour les dépenses budgétaires de base, les projets de la Ville ont été financés par des subventions et du surplus accumulé (de 2010 à 2018, plus de 16 M \$ de surplus se sont retrouvés dans les coffres de la Ville, dont la majorité a été attribuée à de nouvelles taxes résultant de l'amélioration des bâtiments dans tous les secteurs, en particulier dans notre secteur non résidentiel).

Ainsi, en 2020, le Conseil municipal se sent confiant de proposer un Programme Triennal d'Immobilisations très ambitieux avec un coût estimé à 26,3 M \$, dont 13,2 M \$ pour des projets en 2020. Les dépenses toujours croissantes de l'agglomération, la prise de décision unilatérale de Montréal dans la composition du budget d'agglomération et la formule injuste et inéquitable de partage des coûts, continuent d'être aussi préoccupantes qu'en 2010. L'Association des municipalités de banlieue a demandé l'aide du gouvernement du Québec pour résoudre ces difficultés. De nouveaux pourparlers auront lieu cette année. Espérons qu'en 2030, le Communiqué du maire ne traitera pas de la nécessité d'arriver à une solution.

Du budget 2010 au budget 2020, la Ville a augmenté les taxes d'environ 3,5 M \$, dont 72 % ont été nécessaires pour payer notre contribution des dépenses d'agglomération (2 510 000 \$) et dont environ 945 000 \$ a été réservé à son budget local.

Je souhaite à tous une heureuse nouvelle décennie... qu'elle puisse être riche en santé, en instants de joie et de succès dans tous vos projets et aventures que vous entreprendrez!



# BULLETIN MUNICIPAL DE L'HÔTEL DE VILLE

## Council Communiqué



Au moment où j'écris cet article, le dimanche 12 janvier, nous semblons avoir échappé de justesse à une autre tempête de verglas. La veille, une pluie diluvienne s'était abattue sur nous accumulant plus de 40 mm d'eau au cours d'une seule journée. Notre service des Travaux publics était afféré à débloquer les canalisations à divers endroits de la Ville pour permettre à l'eau de s'écouler correctement dans les rues.

Il est certain que nous assistons actuellement à des changements climatiques notables, avec des hivers plus glacés comportant moins de neige ainsi que des étés sensiblement plus chauds. La tendance mondiale est aux températures extrêmes où tornades, feux de forêt, tempêtes violentes et écarts de températures anormaux s'inscrivent dans une nouvelle réalité. Les feux dévastateurs qui sévissent dans le sud de l'Australie en sont un bon exemple. Il va sans dire que les habitants de cette région auraient été heureux d'échanger la météo avec la nôtre, le 11 janvier dernier, avec nos 40 mm de pluie et notre température de 5° C.

Nous sommes tous conscients de la crise climatique imminente et de la nécessité d'agir en tant que citoyens du monde plus respectueux de l'environnement. Mais nous nous sentons aussi impuissants comme individus face à ce défi colossal. Par exemple, je voulais tout dernièrement faire don d'un sofa-lit à un organisme qui serait en mesure de le remettre à une personne ou à une famille dans le besoin. Je n'ai trouvé aucun organisme qui veuille reprendre cet article ou en faire la cueillette chez moi, n'ayant eu d'autres choix que de le jeter aux rebuts. À en juger par le nombre de matelas et canapés jetés aux ordures sur notre territoire de temps à autre, j'en viens à me dire que d'autres personnes se sont retrouvées dans pareille situation.

Il y a cependant un jeune citoyen de Baie-D'Urfé qui a ses propres idées sur ce qui pourrait être accompli pour se départir de tous ces déchets. **Lucas Hygate** est le fondateur d'une organisation à but non lucratif appelée *TrashTalk*. Sa mission est de combler l'écart actuel entre l'environnementalisme et la culture populaire. *TrashTalk* a organisé des événements de nettoyage des ordures dans plusieurs endroits autour de Montréal, y compris

Janet Ryan

le parc *Angell Woods*. L'organisme a bénéficié d'une large couverture dans les médias locaux et a



récemment reçu une subvention de **15 000 \$** de la *Fondation du Grand Montréal* ce qui lui permettra de déployer de nouvelles initiatives. Félicitations Lucas et continuez votre bon travail!

Enfin, je voulais offrir mes plus **sincères condoléances à la communauté iranienne du Canada et particulièrement celle de Baie-D'Urfé** pour les pertes de vie insensées et tragiques dans l'écrasement du vol 752 en Iran. Une des victimes était **Negar Borghei**, étudiante en maîtrise à l'École de nutrition de *McGill*, basée sur le campus *Macdonald*. Elle est décédée avec plusieurs membres de sa famille.

Il est bon que l'Iran ait maintenant reconnu sa responsabilité dans cet événement. Je n'ai pas encore entendu un mot de condoléances adressé aux familles des victimes canadiennes de la part du président des États-Unis, voir même une action de reconnaissance qui aurait pu contribuer de quelques façons à amoindrir cette tragédie. J'espère qu'au moment où vous lirez ces lignes, les tensions actuelles au Moyen-Orient se seront apaisées.

Les opinions exprimées dans cette chronique sont celles de l'auteure et ne reflètent pas nécessairement celles de l'ensemble du Conseil municipal.



Dans le but de poursuivre l'objectif de réduction de nos matières résiduelles, il importe de parler de la qualité des déchets que nous déposons dans notre bac à recyclage. Bien que le recyclage s'inscrit aujourd'hui comme un mode de vie, il est encore difficile pour certaines personnes de déterminer **ce qui peut ou ne peut pas être recyclé.**

Pour faciliter le triage à la maison et augmenter la performance de cette pratique, il est important de considérer ces **4 CATÉGORIES** d'items qui peuvent être déposés dans votre bac bleu : Vous pouvez toujours aussi vous référer à votre **GUIDE PRATIQUE DES COLLECTES!**



1

### PAPIER ET CARTON : LA PLUPART DES PAPIERS ET CARTONS

**PRÉCISIONS :** Pour éviter de contaminer les autres matières, tout papier et carton **imbibé de gras ou souillé doit être déposé dans votre bac de compost.**

Vous voulez disposer d'un important volume de boîtes de carton, avisez les Travaux publics au **514 457-2877**. Il est important qu'ils ne soient pas souillés ou détrempés.

2

### PLASTIQUE : IDENTIFIÉ PAR LES NUMÉROS 1, 2, 3, 4, 5 ET 7 SAUF LE NO 6. TOUS LES SACS PLASTIQUES.

**PRÉCISIONS :** Sacs d'emplettes, de pellicule d'emballage, à pain, à pâtisserie ou de produits alimentaires (propres et sans gras) sont recyclables. Faites un sac de sacs, c'est-à-dire les regrouper dans un seul sac (transparent si possible, style sac à pain), noué, afin d'en faciliter le tri. **Les sacs de produits alimentaires doivent être propres pour éviter la contamination d'autres matériels durant la collecte.**

3

### VERRE : BOUTEILLES ET RÉCIPIENTS AYANT SERVI AUX ALIMENTS

**PRÉCISIONS :** Toutes les bouteilles et contenants doivent **être propres et absents de tout produit à l'intérieur et non brisés.**

4

### MÉTAL : LES CONTENANTS ET EMBALLAGES D'ACIER ET D'ALUMINIUM PROPRES SANS AUCUN PRODUIT À L'INTÉRIEUR.

**PRÉCISIONS :** Tous les contenants d'aérosol, peintures, bonbonnes de propane, produits dangereux, batteries et ampoules doivent être déposés à l'Écocentre mobile aux Travaux publics le **23 mai** et **6 septembre** de cette année.

**Les ampoules et tubes de types fluo-compact ne sont pas acceptés dans ce type de collecte.** Ils contiennent une certaine quantité de mercure qui nécessite un traitement sécuritaire et écologique. Plusieurs endroits acceptent les ampoules en fin de vie, pour connaître les points de dépôt, visitez le <https://www.recycfluor.ca/fr/>

Économisez en faisant en bon geste pour l'environnement, apportez les canettes et contenants d'aluminium qui portent la mention « *Consignée Québec* » chez votre détaillant.

**RAPPEL!** Déposez les produits électroniques aux Travaux publics pendant les heures d'ouverture. Les appareils électroniques apportés à notre point de dépôt sont gérés par l'Association **ARPE QUÉBEC** afin que tous les produits soient traités de manière sécuritaire, responsable et écologique.

## FÉLICITATIONS AUX CITOYENS DE BAIE-D'URFÉ POUR LEURS PRÉCIEUX EFFORTS ET CONTRIBUTIONS!

**764,79 TONNES** ont été détournés des sites d'enfouissement pour en faire du compost.

**5 600 KILOS** d'appareils électroniques ont été récupérés à Baie-D'Urfé en 2019.

# 12 FÉVRIER

**ENTRE 10 H ET 13 H :** La Ville de Baie-D'Urfé convie ses citoyens à un événement de distribution de sacs d'emplettes réutilisables et compostables. **Présentez-vous le 12 février** au **PROVIGO**, situé au 90 rue Morgan, avec une preuve de résidence et vous recevrez **GRATUITEMENT** un joli sac **100% coton** traité sans produits chimiques nocifs.

Nous tenons à remercier **M. Deroo** et toute l'équipe de **PROVIGO** pour leur précieuse collaboration à cet événement.

**Apportons des changements positifs ensemble en faisant de Baie-D'Urfé une Ville plus Verte!**



## RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Pour une question de sécurité publique et pour éviter un risque potentiel de blessures graves, il est **STRICTEMENT INTERDIT** de déposer tous contenants d'aérosol, de peinture, bonbonnes de propane, produits dangereux inflammables et toxiques aux Travaux publics.



Nous avons constaté plusieurs cas de dépôt d'items **NON ACCEPTABLES** sur le côté de l'entrée principale du bâtiment des Travaux publics en 2019 et en ce début d'année 2020.

En raison de la toxicité de ces produits, toutes matières jugées dangereuses doivent être acheminées de façon responsable à un Écocentre près de chez vous ou déposées à l'Écocentre mobile aux Travaux publics de Baie-D'Urfé **UNIQUEMENT** aux dates inscrites à votre *Calendrier des collectes* les :

**Samedi 23 mai 2020 - Dimanche 6 septembre 2020**

Pour une liste complète de ces produits, référez-vous à notre site Internet à la section **Résidus domestiques dangereux**, sous l'onglet *Collectes des rebus*.

### FESTIVAL D'HIVER 2020

*Un événement à ne pas manquer!*

**Une foule d'activités pour divertir toute la famille!**

Tous les détails dans cette édition de *l'Entre Nous*.

**Samedi le 15 février de 12 h à 15 h**

À la Grange rouge



### INFOLETTRE DE BAIE-D'URFÉ



Notre indice de popularité pour les *Nouvelles de Baie-D'Urfé* est de plus en plus grandissant. Plus de **603 inscriptions** depuis ses débuts! Une plateforme intuitive et complémentaire à tous nos outils de communications.

*Merci à nos citoyens abonnés!*

### TAXES MUNICIPALES 2020

**Dates d'échéances :**

**24 février**

**2<sup>E</sup> VERSEMENT : 25 mai**

